

Déclaration Préalable vente au déballage (Brocante...)

Déclarant :



Nom, prénoms ou dénomination sociale (pour les personnes morales): _____

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) : _____

N° SIRET : _____

Adresse : _____ n° Voie : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Téléphone (fixe ou portable) : _____

➤ Joindre **copie de la pièce d'identité** du déclarant.

Caractéristiques de la vente au déballage :

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) : _____

Marchandises vendues : neuves occasion

Nature des marchandises vendues : _____

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) : _____

Date de début de la vente : _____ Date de fin de la vente : _____

Durée de la vente (en jours) : _____ jour(s)

Attention : La présente déclaration doit être effectuée **trois mois avant la date de la manifestation de façon concomitante avec la demande d'occupation du Domaine Public.*

Engagement du déclarant :

Je soussigné, auteur de la présente déclaration (nom, prénom) _____, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date* et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

Cadre réservé à l'administration :

Date d'arrivée : _____ N° d'enregistrement : _____

- Recommandé avec demande d'avis de réception
- Remise contre récépissé



Observations :

